



Sommaire

p1- Editorial

p2- Départementalisation de la Réunion

PETITES INFOS DU COMITÉ OUEST

Edito

Mesdames et Messieurs les Sociétaires du Comité Ouest et d'ailleurs,

Il y a 15 jours, l'état des mesures anti-COVID se faisait moins ressentir qu'en cette veille de Pâques ; et pourtant tous les Sociétaires de notre Section qui le souhaitent, ne furent pas autorisés, eu égard au contexte sanitaire, à assister à cette magnifique conférence de **Mario Serviabile** à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis le samedi 20 mars 2021, intitulée : « **75^{ème} Anniversaire de la Départementalisation de La Réunion** ».

Comme à son habitude, en pédagogue talentueux maîtrisant parfaitement son sujet, Mario Serviabile a non seulement évoqué cette Loi du 19 mars 1946 (n°46-451) dont l'Article 1 stipulait : « *Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et la Guyane française sont érigées en départements français* » mais il a expliqué aussi le contexte politique et social qui, au fil des décennies, avait mené à cette « révolution ».

Voici le texte de cette remarquable conférence, que nous nous devons de vous faire partager ; nous lui consacrons l'intégralité de notre PICO N°15.

Dans un autre Bulletin, qui vous parviendra rapidement, nous vous parlerons de la vie de notre Comité au cours de ces dernières semaines et, tout particulièrement, de l'élaboration de notre « Programme du Centenaire » puisque notre association a été créée il y a déjà cent ans !

Mais l'heure est à la célébration de Pâques : quel que soit le caractère que vous lui donnerez, festif, religieux, familial , nous vous souhaitons une belle fête....dans le respect des gestes-barrières !

Christiane ANDRE

Présidente du Comité Ouest



COMMÉMORATION

75^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉPARTEMENTALISATION

Pourquoi les médaillés de la Légion d'Honneur sont-ils à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis après les ides de mars en 2021 ? Pour 2 raisons : honorer la dette d'honneur de La Réunion vis-à-vis de la IV^e République d'une part, et rappeler d'autre part un événement qui s'y est déroulé le samedi 16 mars 1946. A 17h30, le Président Paul Picaud et le 1^{er} adjoint Henri Lapiere commentent le télégramme du député-maire de Saint-Denis, le Dr Raymond Vergès : « *Ce soir 14 mars 11h50, Assemblée Constituante unanimité proclame Réunion Département Français stop. Prions Conseil Général, Municipalité, Union Départementale et tous syndicats envoi télégramme remerciement président Assemblée Constituante et fêter cette date historique par grandiose manifestation stop. Vive La Réunion – Vergès, de Lépervanche* ».

Les consignes du télégramme seront suivies à la lettre ! « La grandiose manifestation » se déroulera à Saint-Denis sur 2 jours : le samedi 16 mars, discours, retraite aux flambeaux et bal populaire ; le dimanche 17 mars, régates et fête foraine au Barachois. Le Président de l'Assemblée, Félix Gouin, qui remplace à ce poste le général de Gaulle depuis le 20 janvier 1946, sera assailli des marques de gratitude.

Comment devient-on « Réunion département français » ? Par une loi, votée le 14 mars, inscrite au JO le 19 mars et promulguée par le gouverneur p.i. Jean Beyriès le 27 mars 1946. Que dit cette loi ? Succinctement 3 choses : le premier article « érige les 4 vieilles colonies en départements français », le second promet que « toutes les lois en vigueur en France métropolitaine seront appliquées dans l'île avant le 1^{er} janvier 1947 », le troisième précise que les nouvelles lois ne seront applicables aux DOM que « sur mention expresse insérée aux textes ». Autant dire que les difficultés sur les retards et les spécificités ainsi que



La Réunion au milieu du 19^{ème} siècle (Source: gallica.bnf.fr /Bibliothèque nationale de France)

COMMÉMORATION (SUITE)

Quelle est la portée de cette loi qui vaut à l'île l'obligation de « fêter cette date historique » tard dans la nuit tropicale, dans le bruit et la fureur des cuivres et percussions des orchestres populaires ? Elle aura 4 conséquences fondamentales :

-La France devient *archipel géographique*, avec une France continentale tempérée et métropolitaine et une France d'Outre-mer d'ailleurs, l'archipel tractant un Empire incertain.

-La France devient le *seul Etat au monde riverain de toutes les mers*, héritant en pleine propriété d'un domaine maritime gigantesque.

-La Nation française abrite le genre humain dans sa diversité : des populations hétérogènes aux mœurs exotiques, n'ayant pas toujours la même histoire, la même géographie, la même culture en bouche et en tête.

-La Réunion devient ce qu'elle a toujours voulu être : « La meilleure France » (Claude Wanquet) dans des perspectives brouillées ; ici devient là-bas et l'ailleurs est toujours meilleur. Pour Baudelaire, « aller là-bas vivre ensemble », c'est venir ici ; pour Leconte de Lisle, c'est l'inverse !

En 2021, 75 ans plus tard, c'est la SMLH qui tente de répondre à la double injonction du télégramme Vergès/ De Lépervanche, les pères de la départementalisation. Elle propose, avec l'ARS Terres Créoles, un outil d'Education populaire prévu pour l'itinérance et le partage dans « les fêtes grandioses » de la mémoire. C'est un voyage de 100 ans pour comprendre la transmutation d'une colonie servile en France révéree ; voyage entre 2 bornes historiques : 1846, fin symbolique d'une économie et d'une société de plantation basée sur l'esclavage à la mort de Madame Desbassayns, et 1946, mort symbolique de coloniale. En 20 affiches, l'exposition retrace, à l'horizon d'un regard, 3 avènements : la construction de l'unité territoriale de l'île à travers les équipements de communication (route, rail, marines, port, aéroport) servant à rapprocher les hommes, l'élaboration de la société réunionnaise dans le désir du vivre-ensemble, et, enfin, l'émergence des dynamiques dans une économie d'emplois, d'activités, de ressources et de recettes.

Une exposition est un regard, un récit, un résumé. Dans votre déambulation, vous serez interpellé par la mise en scène, par la mise en sens et par la mise en intrigue de vos souvenirs. L'aménagement d'un territoire, d'une société et d'une économie, résume 350 ans d'une histoire de sacrifices et de courage de la part d'hommes et de femmes, dont les aïeux sont venus de tous les ailleurs pour partager ici une vie commune. Certes, tout ne fut pas facile et certes tous ne furent pas aimables, mais sur l'essentiel, La Réunion peut faire la leçon au monde. L'île est devenue le modèle le plus achevé au monde de la cohabitation d'hommes et de femmes de croyances, de couleurs et de cultures différentes dans la République. Cela permet d'évoquer cette relation particulière que l'île entretient avec la République.

COMMÉMORATION (SUITE)

1846-1946 : Trois Républiques en cent ans

Tout commence le 24 février 1848, le château des Tuileries est saccagé et le trône de Louis-Philippe 1^{er} brûle place de la Bastille ; dans la fumée qui monte, la II^e République est proclamée par Lamartine. La République amène la fin d'un monde : là-bas avec la fin de la Monarchie de Juillet, la France n'aura jamais plus de roi ; ici, avec la fin de l'esclavage des Noirs, il faut revoir la distanciation sociale dans la bonne société de la varangue et le vocabulaire des châtiments et de l'amour. Mais l'information au temps de la marine à voiles tarde à arriver. Le 24 mai 1848, soit 3 mois après l'extinction de l'incendie à Paris, le gouverneur a enfin vent des événements de février par le courrier privé arrivé via les Indes. Il attend les consignes officielles qui n'arriveront que le 9 juin 1848 ; la II^e République est déclarée sur le champ. On efface les traces de l'histoire ! La rue Royale à Saint-Denis devient rue de Paris ; l'arrêté du 7 mars 1848, signé d'Arago, est enregistré le 19 juillet 1848 : l'île reprend définitivement son nom maçonnique et révolutionnaire *La Réunion*, donné par la I^{ère} République le 19 mars 1793 à l'initiative de Gaspard Monge. Mais ce qui donne à tous des nuits blanches, c'est l'abolition de l'esclavage dans une île où la majorité de la population de 102 584 habitants est esclave (60%). On craint, comme en Martinique, en Guyane et en Guadeloupe, des troubles, ou comme à Saint-Domingue le massacre de la minorité blanche. La République va libérer 248 500 esclaves sur les terres françaises et payer pour cela ; la proposition de Schoelcher d'indemniser les maîtres et les esclaves ne sera pas retenue. 12 millions de francs seront inscrits au budget de la Nation et payés par le contribuable français.

La suite est connue : Sarda-Garriga, commissaire de la République, chargé de prendre le commandement de l'île arrive le vendredi 13 octobre 1848 ; Graëb, le gouverneur révoqué refusant d'assurer sa sécurité, il débarque le lendemain, accueilli en solidarité maçonnique par Candide Azéma. En face, il y a des Noirs brandissant le *Tricolore* et ayant chanté toute la nuit *La Parisienne*, l'hymne national de la France sous la Monarchie de Juillet (1830-1848) :

« *Peuple français, peuple de braves,
La liberté rouvre ses bras.
On nous disait : soyez esclaves !
Nous avons dit : soyons soldats !
Soudain Paris dans sa mémoire
A retrouvé son cri de gloire. »*

Avec ce texte écrit pour un autre temps, pour un autre lieu et pour d'autres hommes, ils sont venus recueillir directement la liberté. En réponse, Sarda-Garriga va leur demander de retourner dans les habitations comme esclaves, pour couper la canne, fabriquer le sucre afin que la récolte de 1848 ne soit pas perdue, et quand les derniers sacs de sucre seront embarqués sur les bateaux pour Bordeaux, alors seulement ils seront libres ! La réaction des Noirs esclaves de La Réunion n'est pas suffisamment rappelée dans les histoires édifiantes de l'humanité.

COMMÉMORATION (SUITE)

Le 20 décembre 1848, ils étaient encore présents au Barachois. Et Sarda leur dit : « Vous êtes libres (..) vous n'avez autour de vous que des frères (...) reconnaissance éternelle à la République française qui vous a fait libres ! Et que votre devise soit toujours Dieu, la France et le Travail. Vive la République ». Dans l'ombre, les forces de l'esprit – L'Eglise et la Franc-maçonnerie – ont, dans une connivence surprenante, réglé et apaisé les conflits.

Ce premier concubinage avec la République sera incomplet. Certes, les anciens esclaves auront le droit de vote et enverront les premiers députés élus au suffrage universel (masculin) à l'Assemblée nationale (Prosper de Greslan et Ogé Barbaroux), mais l'île ne sera pas département français. Pourtant, la République crée 3 DOM par la loi du 9 décembre 1848 : les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine, dans une Algérie, française depuis 1830.

Pas une goutte de sang ne sera versée ici ! Là-bas, à Paris, contestant la fermeture des ateliers nationaux mis en place pour lutter contre le chômage, les ouvriers descendent dans la rue le 21 juin 1848. Les troupes du général Louis-Eugène Cavaignac tirent. Du 22 au 26 juin 1848, la répression fera plus de 7 000 morts dont Mgr Affre, archevêque de Paris, appelé en médiation et abattu sur les barricades, plus de 10 000 blessés, 25 000 arrestations. 1 500 émeutiers jugés seront fusillés et 459 déportés en Algérie. Aussi quand Louis-Napoléon Bonaparte, élu Président de la République le 10 décembre 1848 (74% des voix) fait son coup d'Etat contre la République le 2 décembre 1851, les ouvriers ne descendront pas dans la rue pour s'opposer à l'installation du Second Empire sur les décombres de la République.

La défaite militaire et l'invasion prussienne de la France en 1870 amènent la fin de l'Empire et ramène la République dans une France occupée. Et le sang français coulera encore à flots pendant les 70 jours de la Commune de Paris, une guerre civile fratricide attisée par l'Occupant se déroulant sous le gouvernement d'Adolphe Thiers réfugié à Versailles. Commencée le 18 mars 1871, le massacre prend fin le 28 mai 1871 à la fin de la Semaine Sanglante. Elle fera 20 000 morts, dont Mgr Georges Darboy, archevêque de Paris, fusillé en représailles par les Communards ; les Versaillais organisent les pelotons d'exécution à Satory. Si la IIIe République fête l'héroïne réunionnaise Juliette Dodu, elle envoie Louise Michel au bagne en Nouvelle-Calédonie ; si elle donne à la République un visage de femme, elle ne donne pas à la femme le droit de vote encore.

Cette IIIe République, sans constitution formelle, née dans le sang versé, va prendre corps autour d'un cadavre. Le 1^{er} juin 1885, après une nuit entière d'une veillée exaltante, plus de 2 millions de Français accompagnent au Panthéon la dépouille de Victor Hugo. C'est sur ce tombeau illustre de la France des Grands Hommes que la France connaîtra l'apaisement civil et politique momentané. Qui succèdera à l'Académie française à ce fauteuil intimidant n°14 de la Légende du Siècle ? C'est le Réunionnais Leconte de Lisle ! Il va maintenir le lustre de la République des Lettres.

COMMÉMORATION (SUITE)

Cette République va traverser le siècle avec encombres. Elle donnera aux enfants de France l'égalité des chances dans l'École laïque ; elle donnera aux prolétaires de France la protection sociale en améliorant les conditions et la durée du travail et le droit aux congés payés ; elle élargira les libertés publiques en créant de nouveaux droits de syndicalisation et d'association, en sanctuarisant la liberté de la presse et la liberté des croyances ainsi que la protection des cultes. Elle se taillera dans le lointain un Empire au nom du devoir de civilisation, colonisant les terres et les imaginaires. La Nation française va se déchirer autour de Dreyfus. On dira « il est coupable parce qu'il est coupable » ; d'autres diront « il est coupable parce qu'il est Juif ». C'est un indicateur pour les tragédies à venir annonçant les étoiles jaunes, les lendemains qui pleurent et les convois vers les camps de la mort. La IIIe République va mourir dans la défaite militaire le 18 juin 1940 quand elle dépose les armes, et dans le suicide politique le 10 juillet 1940, quand les parlementaires réunis au Grand Casino de Vichy jouent l'honneur de la France en donnant les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. A ce jeu la France est perdante.

La Réunion ne se résoudra jamais à la défaite. Ici, Maurice Samat va abandonner sa famille et ses biens pour s'engager dans la résistance gaulliste ; il laisse un message le 28 octobre 1940 au procureur Du Hamel : « Un devoir impérieux m'oblige à quitter le pays pour aller m'engager dans la RAF. Ma patrie aujourd'hui c'est l'Angleterre et il faut être fonctionnaire pour ne pas comprendre que le devoir de tout Français est d'aller combattre à côté des Anglais ». Ici, il y aura l'Armée des Ombres couvrant la nuit les murs de croix de Lorraine et de slogans vengeurs. Quand les hommes seront emprisonnés, les femmes porteront le combat en plein jour ; elles arboreront par défi la croix de Lorraine en signe ostentatoire au Lycée et à l'église ; elles participeront à la conjuration des femmes aux fleurs, le 11 novembre 1942, qui va saper par le rire l'édifice pétainiste à la Réunion. A la demande de De Gaulle, 13 femmes vont se succéder au monument aux morts de Saint-Denis, dès 5 heures du matin, pour y déposer des gerbes. Un gendarme notera dans son carnet le nom de chaque déposante et la nature du bouquet puis emportera chaque gerbe comme pièce à conviction. Madame Lucie Blay, veuve Manès, repassera avec un bouquet qui mettra le militaire de faction dans l'embarras d'écriture : c'était un petit paquet de brède de chou-de-Chine en fleurs. Elles seront toutes poursuivies le 17 novembre 1942 en faisant un chahut du diable et condamnées dans une ambiance de carnaval.

Le gouverneur pétainiste Pierre Aubert, qui connaissait ses classiques, avait oublié que partout, ici autant qu'ailleurs, une femme n'est jamais acculée au désespoir ; elle demeure *Ferox invictaque* (*Fière et indomptable* selon la formule d'Horace).

Tout se joue pour la France en 1942, et tout se joue pour la France en 1942 à La Réunion. Le 11 novembre, toute la France est occupée ; il n'y a plus de zone libre qui tient lieu de France pour Pétain. La France est devenue « un pays-loutre dans la gueule du tigre » (Desnos). C'est La Réunion qui rendra crédible, pour la première fois, l'option politique gaulliste pour l'après-guerre auprès des vainqueurs anglo-américains. Depuis 1940, De Gaulle essaie en vain de s'établir sur une terre française.

COMMÉMORATION (SUITE)

La tentative de débarquement à Dakar, du 23 au 25 septembre 1940 est un fiasco militaire face aux troupes pétainistes de Pierre Boisson (200 morts et 500 blessés) malgré le soutien des Anglais. Ces derniers ne croient plus en De Gaulle et libèrent seuls Madagascar le 8 novembre 1942 (*Opération Ironclad*). Mais les choses avaient commencé à changer à partir de la bataille de Bir Hakeim le 27 mai 1942 ; autour de ce puits desséché dans le désert libyen, les Français de Pierre Koenig tiennent tête aux Italiens et aux Allemands ; ce n'est pas une victoire mais le sacrifice des Français fait tourner le vent de l'Histoire. Que faut-il à De Gaulle ? Un geste d'éclat ! il se produira à La Réunion le 28 novembre 1942 ; des soldats débarquent à Saint-Denis ; on les croit Anglais, ils parlent français. Ce sont des FFL gaullistes venus par *Le Léopard*. Le 30 novembre 1942, De Gaulle, depuis Londres adresse ses félicitations au gouverneur Capagorry pour la Libération de La Réunion. Puis, dans une Proclamation, enregistrée le 20 décembre 1942 au BO de La Réunion, la République est rétablie et se substitue à l'Etat Français. Le gaullisme est né ici avant de se déployer ailleurs. C'est quoi le gaullisme ? Il faut y aller par quatre chemins : la Résistance et la rupture ; la souveraineté et la solidarité.

Sa gratitude pour « l'île de la fidélité », sera immense ! « Pendant la guerre, vous m'avez comblé en vous ralliant au combat dès que cela vous fut possible (..) En le faisant, vous avez réconforté l'âme cruellement meurtrie par le désastre et qui cherchait partout, d'un bout à l'autre de nos terres, des raisons d'espérer ». C'est ce qu'avoue, le vendredi 10 juillet 1959, à 11 heures, au stade de La Redoute, devant des milliers de Réunionnais chavirés de bonheur, le Président de la République, Charles de Gaulle. Rappelons que ce n'est que le 9 août 1944, qu'une ordonnance va rétablir la République en « France continentale, au fur et à mesure de sa libération » (Art 11), soit 20 mois plus tard.

Ici, quand naît la IV^e République, il n'y aura ici ni épuration, ni procès pour indignité nationale et ni femmes tondues. Les fonctionnaires révoqués et les propriétaires dépossédés de leurs biens et les citoyens comme Samat déchus de leur nationalité seront rétablis dans leurs droits. En Métropole, il y eut au 31 janvier 1951, 311 263 dossiers traités pour indignité nationale, 6 763 condamnations à mort et plus de 38 000 peines de prison ; environ 20 000 femmes seront tondues et exhibées. Ce dossier va empoisonner la IV^e République naissante. Une République qui va parachever enfin l'édifice d'égalité commencé en 1792 en donnant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Une République qui mettra fin par la loi Marthe Richard du 13 avril 1946 au commerce licite du corps des femmes dans les Maisons de Tolérance protégées par la police depuis 1804. Une République qui va, conformément à sa Constitution du 27 octobre 1946, renoncer à la guerre de conquête et à la colonisation fondée sur l'arbitraire.

COMMÉMORATION (SUITE)

Une République qui va redéfinir la France, dans son article 1^{er} comme « une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Comment conclure ? Sur la difficulté d'être Français ! En février 2021, Didier Lemaire, professeur de Philosophie au Lycée de Trappes lançait : « Mes élèves, de façon générale, ne se sentent plus Français du tout ; ils ont d'autres mœurs ». Entre 2014 et 2016, parmi les jeunes partis faire le Jihad sur la zone syro-irakienne, 67 venaient de Trappes. Nous ignorons la valeur de l'eau tant que le puits n'est pas sec ; Nous ignorons la valeur de la mémoire pour la vie d'une communauté tant que la source des choses n'est pas tarie. Pour contrer la défamiliarisation de chaque Français, d'ici ou d'ailleurs, avec son héritage républicain, la Légion d'Honneur contribue à maintenir, à un niveau acceptable, une désuétude : la mémoire patriotique !

Mario SERVIABLE

Sociétaire du Comité Nord/Est

Géographe, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports (er)



La Réunion aujourd'hui

Et maintenant Joyeuses Pâques !